

EXPERIENCE DE LA CISL-DIGNITE DANS LE DOMAINE DE LA CROISSANCE SYNDICALE

Présentation de la Confédération "DIGNITE"

Date de création : 1^{er} Mai 1988.

La Confédération "DIGNITE" n'a été officiellement acceptée par l'Etat ivoirien que le 25 juillet 1992.

**Nom et position de la personne responsable du projet : MAHAN GAHE
BASILE, Secrétaire Général National.**

**Adresse : Immeuble DIGNITE
Boulevard NANGUI Abrogoua- ADJAME
03 BP 2031 Abidjan 03**

Tél. : 00225.20.37.74.89

Fax. : 00225.20.37.85.00

E-mail dignité@avisoci.ci.

3. Buts de l'Organisation

La Confédération "DIGNITE" est un mouvement syndical indépendant de toute contrainte étatique et de toute appartenance politique. Elle défend les intérêts matériels et moraux des travailleurs et elle est guidée par le souci permanent de contribuer à l'édification d'une communauté humaine solidaire et libre.

Ainsi, DIGNITE lutte sans cesse pour susciter chez le travailleur une prise de conscience plus grande de sa participation à la vie sociale et pour créer les conditions nécessaires à son épanouissement et à son émancipation.

La persévérance de la Confédération et sa détermination dans la défense des droits des travailleurs ne peuvent être comprises qu'en retraçant brièvement l'histoire de la Confédération.

Brève description de l'histoire de « DIGNITE »

La Confédération "DIGNITE" est créée dans des conditions extrêmes de frustrations des travailleurs et travailleuses au sein de la Centrale Syndicale Unique de l'époque, inféodée au parti unique : Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI).

La majorité des travailleurs de Côte d'Ivoire en l'occurrence les travailleurs du secteur informel n'étaient pas représentés au sein de ladite centrale.

Les travailleurs étaient contraints d'appartenir à cette centrale syndicale. C'est pour mettre fin à ces frustrations et pour organiser les travailleurs du secteur informel que « DIGNITE » a été créée.

Depuis sa création en mai 1988, « DIGNITE » œuvre sans cesse pour la démocratisation de la vie économique et sociale en Côte d'Ivoire, condition d'une dynamique de développement harmonieux en Côte d'Ivoire.

Initialement, « DIGNITE » a principalement rallié à ses objectifs des enseignants, des dockers, des agriculteurs, des chômeurs.

Durant les événements de 1990, par ses appels réguliers à la solidarité, à l'union et à la responsabilité, la Confédération "DIGNITE" a conquis le respect d'un grand nombre de travailleurs de la Côte d'Ivoire aussi bien dans le secteur formel qu'informel.

Les relations de « DIGNITE » avec le Gouvernement Ivoirien ont été très tumultueuses. Le 1^{er} mai 1991, le gouvernement a refusé de recevoir "DIGNITE" lors de la présentation des revendications des travailleurs.

En 1992, lors de la fête du travail, le gouvernement a interdit "DIGNITE" de participer au défilé malgré la présence dans ses rangs du Président de la Confédération Mondiale du Travail.

En 1993, les forces de l'ordre ont perturbé la marche pacifique des travailleurs le jour du 1^{er} mai.

Ce n'est qu'en 1994, et à deux jours de la fête du travail que "DIGNITE" a été informée par le Ministre du travail qu'elle pouvait participer au défilé du 1^{er} mai. Malgré un délai court, DIGNITE a pu relever le défi à lui lancé par l'autorité en mobilisant des milliers de travailleurs.

La Confédération DIGNITE est aujourd'hui l'une des principales Confédérations syndicales en Côte d'Ivoire. Elle compte 206 organisations syndicales et elle est implantée presque sur toute l'étendue du territoire national. Elle vient de tenir son deuxième congrès ordinaire à l'Hôtel Ivoire du 29 novembre au 1^{er} décembre 2002. Pour l'histoire, il y a lieu de retenir que s'est tenu du 25 au 27 avril 1996 le 1^{er} Congrès ordinaire de la Confédération.

4. Structure de « DIGNITE ».

Au plan organisationnel, « DIGNITE » se conçoit comme une organisation faîtière, instrument d'auto assistance pour les organisations membres.

Valable aussi bien « DIGNITE » que pour ses organisations de base, cette approche participative et incitative doit permettre de répondre aux demandes des affiliés.

En effet, tous les 5 ans, DIGNITE tient son congrès ordinaire qui en est l'organe suprême. Le congrès élit le secrétaire général, le trésorier général et les membres du commissariat aux comptes. Entre deux congrès, se tient le conseil général qui est composé des secrétaires généraux des centrales professionnelles et de ceux des fédérations régionales.

Le Bureau Exécutif National de la Confédération DIGNITE est composé de 33 membres dont 09 femmes. Il se réunit tous les quatre mois en session ordinaire.

Quant au commissariat aux comptes, il est composé de trois membres et dirigé par une femme.

Depuis le 3^{ème} congrès de 2006 la CISL-DIGNITE s'est doté d'un comité de contrôle composé de quatre membres, dirigé par un président élu.

LES ENTREPRISES CONQUISES

Le Département des Relations Publiques et Communication est composé de 08 permanents (une femme et 7 hommes). Ce département a pour mission essentielle de véhiculer l'image et de faire la propagande de la Confédération Ivoirienne des Syndicats Libres (CISL-DIGNITE) en vue d'inciter à l'adhésion de nouveaux membres. Mais aussi les relations publiques ont pour obligation de redynamiser les militants et sympathisants à l'effet de les maintenir au sein de la grande famille de DIGNITE.

Les relations publiques sont donc en contact permanent avec les travailleurs dans leurs ensembles soit pour les faire venir ou soit pour les maintenir à DIGNITE. Cela se fait à travers des séances de mobilisation et de remobilisation.

Compte tenu la situation poste crise qui a prévalu dans le pays. Le département des relations publiques n'a pu élargir le nombre de relations publiques. Elles sont au nombre de quinze (10) et se présentent selon leur situation géographique comme suit :

1. CDBCI (Tiassalé)
2. HOTEL KLENZI (Marcory zone 4)
3. CODITRANS (Marcory zone 4)
4. SIPROCHIM (Yopougon Zone industrielle)
5. TRANSPORT MARCOS
6. ACI (Macory zone 4)
7. HÔTEL DE LA PAIX (Daoukro)
8. RIMCO
9. SDB IMPEX
10. MONDILA CYCLE NOUVELLE

Par ailleurs certains syndicats se sont affiliés à la Confédération DIGNITE après s'être constitué. Ceux-ci sont au nombre de seize (03) :

1. UDENSI (Union Démocratique des Enseignants de Côte d'Ivoire)
2. SYNIOCI (Syndicat national des Inspecteurs d'Orientation de Côte d'Ivoire)
3. SYNITES (Syndicat National des Employés de l'ITES)

LES ENTREPRISES REMOBILISEES

Dans sa mission de maintien de la flamme militantes dans les syndicats de base, le Département des Relations Publiques a effectué reçu les militants de base dans ses locaux, a effectué plusieurs sorties en entreprise et mission à l'intérieur.

Au nombre des réunions au siège

Pendant la crise post-électorale, le Camarade Secrétaire Général de la Confédération a été enlevé à son domicile et conduit à un endroit secret puis au commissariat de Williamsville puis à la prison civile de Boundiali. Beaucoup de rumeurs ont circulé sur son arrestation y compris celle faite par le haut responsable du portefeuille du ministère de la justice de l'époque.

Ainsi, dès la reprise de l'activité économique ses fausses rumeurs sur les conditions de l'arrestation du Camarade Secrétaire Général de la CISL-DIGNITE ont parcouru les différentes entreprises de la place. Et celles où nous sommes représentées ont vu une démobilitation de nos militants parfois du fait de l'employeur, du syndicat d'en face ou de leurs propres militants qui ont transposé la scène politique dans le syndicat.

Alors, sur instruction du premier Secrétaire Général Adjoint de la CSIL-DIGNITE, le département des relations publiques a initié une série de rencontres à son siège.

Au total 197 secrétaires généraux et 101 délégués du personnel ont répondu à ces rencontres qui avaient pour objectifs de :

- donner les informations de la Confédération DIGNITE
- donner l'information vraie à nos militants sur les conditions d'arrestation du camarade Secrétaire Général
- échanger avec les militants sur ce qu'ils ont vécu pendant la crise post électorale
- Éviter de tomber dans les pièges tendus par l'employeur
- Éviter de transposer les différents clivages politiques dans le syndicat

Aux nombres des missions à l'intérieur

- Avril 2013, campagne de mobilisation et d'assistance pour les élections sociales à CDBCI TIASSALE

- En mai 2013 une mission à BOUAKE de mobilisation et d'assistance des militants de TRITURAF et GONFREVILLE exécutée par COULYBALY HYACINTHE ET TIE BI HONORE
- Le 01 au 4 juillet 2013, les Camarades GAHA CYRIAQUE, KOUDOU Maxime LAGO EMANUEL, TIE BI HONORE et OUATTARA ABOU ont effectué une mission à GUIGLO et ZAGNE et DUEKOUE en vue de mobiliser les camarades militants dans le cadre de la campagne des élections sociales.

Les Sorties de redynamisation à Abidjan

Dans le cadre de sa tournée syndicale, une délégation du département des relations publiques de la CISL-DIGNITE a sillonné du 13 mars au 20 avril 2013 les entreprises sous citées.

Dans ces entreprises, trois joints étaient à l'ordre du jour des rencontres à savoir :

- 1- Informations**
- 2- Cotisations syndicales**
- 3- Créations des syndicats de base ou redynamisation de syndicat (déjà existant)**

Entreprises visitées

- 1. SIVOP**
- 2. NOUVELLE PARFUMERIE GANDOUR**
- 3. RODIS**
- 4. IFAMCI**
- 5. SIVEM**
- 6. OK PLAST**
- 7. SATOCI**
- 8. LABOREX**
- 9. ACIPAC**

Les relations publiques ont par ailleurs parcouru 73 autres entreprises dans le cadre de ses sorties de mobilisation des ressources humaines et financières dans la zone d'Abidjan.

Fait à Abidjan, le 22 décembre 2013